

Édité le 30/01/2026

**RAPPORT D'ANALYSE N° HY26010191- version 1**

Destinataire

COMMUNE DE FOUSSEMAGNE  
MONSIEUR LE MAIRE  
11 rue d'Alsace  
90150 FOUSSEMAGNE  
FRANCE

Copie : AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE – CS 90, GRAND BELFORT COMMUNAUTE D  
AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX

Demandé par : ARS NFC - C90

Exploitant : GRAND BELFORT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX - Hôtel de Ville - BELFORT CEDEX

Motif : CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

**Identification Echantillon n°HY26010191-1**

PSV : 0000000068

Nom du PSV : FOUSSEMAGNE

Commune : 090 / FOUSSEMAGNE

Localisation exacte : Salle des fêtes, lavabo des toilettes

Type d'eau : T - Eau distribuée après désinfection

Traitement : javel

Type analyse : A

Type de visite : AA

UGE : 0017 - GRAND BELFORT COMMUNAUTE D  
AGGLOMERATION

Date et Heure de Prélèvement : 27/01/2026 09:50

Installation : UDI - 000039 - FOUSSEMAGNE

Date de réception :	27/01/2026	Point de prélèvement :	Robinet mélangeur	Observations :
Heure de réception :	11:40	Démontage :	Oui	
Prélevé par :	F.CELOTTI (PMA)	Modalité de prélèvement :	Après purge	
Référence méthode de prélèvement :	FD T90 520 @	Moyen de désinfection utilisé :	Flamme	

Date début analyse : 27/01/2026 13:09

Echantillon n°HY26010191-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
<b>PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)</b>					
Aspect qualitatif	Normal	qualit.			Observation
Odeur	Normal	qualit.			Observation
Couleur	Normal	qualit.			Observation
Saveur	Normal	qualit.			Evaluation qualitative
Température de l'eau	6,6	°C		25	Méthode interne
Chlore total	< 0,05	mg/l Cl2			NF EN ISO 7393-2 @
Chlore libre	< 0,05	mg/l Cl2			NF EN ISO 7393-2 @
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
Dureté totale	10,1	°F			NF T 90-003 @
pH	6,5	unité pH		6.5 à 9	NF EN ISO 10523 @
Température de mesure du pH	14,0	°C			NF EN ISO 10523 @
Titre Alcalimétrique Complet	5,2	°F			NF EN ISO 9963-1 @
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Turbidité	< 0,20	FNU		2	NF EN ISO 7027-1 @

Echantillon n°HY26010191-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Coliformes	0	n/100ml		0	NF EN ISO 9308-1:2000 @
Dénombrement des bactéries à 22°C	< 1	UFC/ml			NF EN ISO 6222 @
Dénombrement des bactéries à 36°C	< 1	UFC/ml			NF EN ISO 6222 @
Entérocoques	0	n/100ml	0		NF EN ISO 7899-2 @
Escherichia Coli	0	n/100ml	0		NF EN ISO 9308-1:2000 @
Spores germes anaérobies sulfito-réducteurs	0	n/100ml		0	NF EN 26461-2 @
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	28,7	mg/l			NF EN ISO 10304-1 @
Conductivité ramenée à 25°C	263	µS/cm	200 à 1100		NF EN 27888 @
Sulfates	4,3	mg/l			NF EN ISO 10304-1 @
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total (COT)	0,54	mg/l C			NF EN 1484 @
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (sur échantillon non filtré)	0,01	mg/l NH4		0.1	NF T 90-015-2 @
Nitrates	29,7	mg/l NO3			NF EN ISO 10304-1 @
Nitrites	< 0,01	mg/l NO2	0.5		NF EN 26777 @

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @  
(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité



Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée.

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « labo.capm@agglo-montbeliard.fr ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie "non détecté dans la prise d'essai analytique"
- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)
- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"

Mathieu CRISINEL Technicien